



INFORMATION AUX CLUBS !

Les clubs absents à l'Assemblée Générale du 23 Octobre 2021 à Viriat qui souhaitent récupérer leurs annuaires peuvent venir les chercher au siège du District aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pas d'envoi postal.

CLUBS, PRENEZ NOTE !

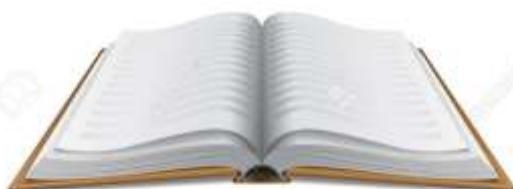
Lorsque vous envoyez un mail, vous devez uniquement écrire sur la boîte mail :

district@ain.fff.fr (et sur aucune autre).

Le secrétariat se charge de les communiquer aux commissions concernées.

Clubs, prenez connaissance dans le PV de la Commission des Règlements du contenu de :

l'Article 42 : Arbitres—Arbitres assistants—Référénts en arbitrage



COMITE de DIRECTION

CLUBS, PRENEZ NOTE !

ADDITIF ANNUAIRE 2020/2024

Club de VEYLE SAONE – n° affiliation : 580902

Mail : 580902@laurafoot.org

Président :

Mr MAYEUX Stéphane

Tél : 06.75.23.90.44

Correspondant :

Mr DUROUX Gilbert

40 Allée Rimbaud

01380 ST CYR SUR MENTHON

Tél : 06.80.48.03.09

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 16.11.2021

Présents : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain - TOUZANI Hamid.

Excusés : FAVIER Pierre– FORGERON Kévin – KONTE Ibrahima

GUICHERD Olivier – KRIMOU Abdeltif - STRIPPOLI Guillaume (tous les trois en visio-conférence).

Assistent : _CURT Alexis – VAUDON Antony

COURRIERS ARBITRES

LARABI Mohamed : annulation d'une indisponibilité.

VENET Cédric : arrêt de l'arbitrage. Nous le regrettons fortement et nous te remercions pour tous les services rendus.

SABIN Christophe : en attente d'un justificatif CPAM.

MAITRE Elsa : en attente de justificatif.

DEPRET Fabien : réponse faite.

BEDJA Madjid : justificatif de dépannage.

TOUZANI Hamid : changement d'adresse 242 rue du Pelocier 01580 IZERNORE

COURRIERS CLUBS

BOURG Sud : réponse faite.

C O PLATEAU : demande d'arbitre officiel.

U S IZERNORE : demande d'arbitre officiel.

F C NURIEUX VOLOGNAT : demande d'arbitre officiel.

U S VEYZIAT : relatif à des frais d'arbitrage.

DIVERS

LAuRafoot : liste des rencontres Futsal

LA COMMISSION ADRESSE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS AUX 27 CANDIDATS QUI ONT REUSSI L'EXAMEN LORS DE LA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 2 formations restantes auront lieu à :

- St Martin du Mont à Mont à la salle du Farget – à côté du stade, le Vendredi 10 Décembre à **19h00**

PASS SANITAIRE ou TEST PCR (moins de 72 heures) ou Certificat de guérison (moins de 6 mois) OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA FORMATION. IL DEVRA ETRE PRESENTE A L'ARRIVEE

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées ci-dessous sont **convoquées le Mercredi 22 Décembre prochain à 9h15 à Saint Martin du Mont** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
DAUJAT	ANAIS	FC VEYLE SAONE
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PONCET	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TEKIA	KALISSIA	FC CÔTIERE LUENAZ
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT
LAHMICI	SOFIA	CONCORDIA FC
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous sont **convoquées le Mercredi 22 Décembre prochain à 13h45 à St Martin du Mont** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES

MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTAISE
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC
BENOIT	LOUNA	ESSOR BRESSE SAONE
BENOIT	MAELLYS	ESSOR BRESSE SAONE
CLERC	MELINA	FC SERRIERES VILLEBOIS
DOS SANTOS	LISA	BRESSE FOOT 01
DEMANGEON VAYER	MAEVA	BRESSE FOOT 01

U14F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
BERNARD	EMMA	ENT.S. REVERMONTAISE
BOULAY SUAU	SALOME	ESSOR BRESSE SAONE
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
GUERIN	VALENTINE	ENT.S. REVERMONTAISE
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
LAVANDEIRA	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
PANIER	ANAIS	EF SAONE BEAUJOLAIS
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVoux
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TREFFON	ANISSA	GJ CENTRE DOMBES
VION	LILOU	FC COTIERE LUENAZ

Plateau féminin U9F – U11F

Après la réussite de notre premier plateau féminin de la saison à Péronnas en Octobre dernier, nous vous informons que le prochain plateau féminin aura lieu le **Samedi 4 Décembre à 10h à Manziat**.

Ce plateau s'inscrit dans l'opération du « Téléthon » en lien avec le dispositif fédéral nommé « Foot de Cœur ».

Afin d'inscrire une ou plusieurs équipes de votre club, nous vous remercions de bien vouloir compléter le questionnaire via le lien suivant : <https://forms.gle/j6LFkdKL32afRFe17> avant le 30 Novembre prochain.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL !

21.3) Obligation concernant les équipes de jeunes

21.3.1 Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

* Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.

* Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls deux équipes.

Le Comité de Direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

RAPPEL AUX CLUBS !

Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référénts en arbitrage

42.1) Les arbitres sont désignés par la commission de l'arbitrage du district.

En cas d'absence de celui-ci ou en cas de non-désignation, l'arbitre et les arbitres assistants sont désignés dans les conditions définies dans les paragraphes ci-après.

En cas de non-respect des conditions de désignations, le club plaignant doit émettre des réserves, sur la feuille de match, avant le début de la rencontre, selon les procédures en vigueur.

42.2) Le règlement des arbitres s'effectue à la mi-temps, dans le vestiaire, par le club recevant.

42.3) Si l'arbitre désigné est absent 15 mn après l'heure prévue pour le début de la partie, les équipes en présence doivent présenter chacune un arbitre majeur pour les matchs seniors. Le sort désigne celui qui dirige la partie. Ce dernier est considéré au même titre qu'un arbitre officiel.

Si un arbitre officiel, non désigné ce jour-là par la commission des arbitres et non "indisponible", se trouve sur le stade et ne fait pas partie des clubs en présence, il a priorité.

Dans ce cas, l'arbitre perçoit uniquement le montant des frais de fonctionnement selon les tarifs en vigueur.

42.4) En absence de désignation d'arbitre par la commission des arbitres (pour les catégories U15, U17, U19, Féminines à 11, Seniors) sauf en D5, les articles suivants sont appliqués.

42.5) En cas de match entre 2 clubs n'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, c'est le tirage au sort (à la pièce) qui désigne le club devant arbitrer la partie.

42.6) En cas de match entre un club en règle avec le statut de l'arbitrage et un club en infraction avec ce même statut, c'est le club en règle avec le statut de l'arbitrage qui est désigné pour arbitrer la partie.

42.7) En cas de match entre 2 clubs en règle avec le statut de l'arbitrage, le match est arbitré par un représentant du club recevant.

42.8) En cas de match à rejouer pour faute technique d'arbitrage ou faute administrative des instances, les dépenses occasionnées par les déplacements des arbitres, délégués et équipe visiteuse sont prises en charge par les instances.

42.9) En D5, les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant en priorité, sauf si un arbitre officiel ou joueur exclu devant arbitrer est désigné.

42.10) Le dirigeant susceptible de remplir des fonctions d'arbitrage, dans quelque catégorie que ce soit, doit avoir fait valider le certificat médical figurant sur la demande de licence.

42.11) Tout arbitre désigné par la commission des arbitres (quel que soit le mode de convocation) n'honorant pas celle-ci et tout arbitre déclaré indisponible ne peut en aucun cas arbitrer une autre rencontre.

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, DELIANCE, VERNAY

Courriers :

- Courrier de l'US Dombes concernant le dossier n° 62
- Courrier de Bourg Sud concernant le dossier n° 62 : réponse faite
- Réserve d'avant match de Bresse Dombes 1 contre Bourg Sud 3 : réponse faite

*_*_*_*_*

Dossier n° 63

Match n° 24092320 : St Denis les Bourg 1/Bourg Sud 2 – Seniors Coupe de l'Ain – du 11/11/2021

Courrier du club de St Denis les Bourg annonçant le forfait de son équipe.

L'équipe de Bourg Sud 2 est qualifiée pour le tour suivant.

Pas d'amende.

Dossier n° 64

Match n° 23870044 : Leyment 2/Le Mas Rillier 2 – Seniors D5 poule C – du 07/11/2021

Forfait de l'équipe de Leyment 2.

Score :

Leyment 2 : 0 but / - 1 point

Le Mas Rillier 2 : 3 buts / 3 points

Pas d'amende.

Dossier n° 65

Match n° 24155690 : Thoissey 5/Mille Etangs 5 – Vétérans Coupe Vétérans – du 12/11/2021

Courrier du club de Thoissey annonçant le forfait de son équipe.

L'équipe de Mille Etangs est qualifiée pour le tour suivant.

Pas d'amende.

Dossier n° 66

Match n° 24155821 : Veyle Vieux Jonc 5/St Marcel 5 – Vétérans Coupe Vétérans – du 12/11/2021

Forfait de l'équipe de St Marcel 5.

L'équipe de Veyle Vieux Jonc 5 est qualifiée pour le tour suivant.

Pas d'amende.

Dossier n° 67

Match n° 23870197 : Foissiat Etrez 3/Bresse Foot 01 4 – Seniors D5 poule H – du 14/11/2021

Courrier du club de Bresse Foot 01 annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Foissiat Etrez 3 : 3 buts / 3 points

Bresse Foot 01 4 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 68

Match n° 24145832 : Veyle Saône 2/Fo Bourg 1 – U15 D4 poule I – du 14/11/2021

Forfait de l'équipe de Fo Bourg 1.

Score :

Veyle Saône 2 : 3 buts / 3 points

Fo Bourg 1 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 69

Match n° 23563840 : Vertrieu 1/St Vulbas Berges du Rhône 3 – Seniors D4 poule B – du 14/11/2021

Courrier du club de St Vulbas Berges du Rhône annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Vertrieu 1 : 3 buts / 3 points

St Vulbas Berges du Rhône 3 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 70

Seniors D5 poule J

Le club d'Oyonnax ASP nous informe du forfait général de son équipe 2 seniors.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Le club d'Oyonnax ASP est redevable de la somme de 79 €uros au District.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 16 novembre 2021

Courriers :

Porte de l'Ain Sc : rencontre D4 poule C du 21 novembre au **stade E. LARGE à ST ANDRE de CORCY** 14h30.

Belley Cs : changement date et terrain rencontres D1 J9 et J11.

Marboz Esb : accord pour changement date et terrain rencontre D1 J9.

Porte de l'Ain Sc : accord pour changement date et terrain rencontre D1 J11.

Sermoyer Fc : changement date rencontre D5 poule K.

Cormoz St Nizier Fc : accord pour changement date rencontre D5 poule K.

Confrançon Curtafond Fc : rencontre D5 poule G samedi 20 novembre **stade de La Huppe à MONTREVEL** 18h30.

Bresse Foot01 : rencontre D5 poule H du 21 novembre au **complexe sportif de St BENIGNE** 12h30.

Bresse Foot01 : rencontre D3 poule B du 21 novembre au **complexe sportif de St BENIGNE** 14h30.

Thoissey Esvs : rencontres Foot à 11 **sur terrain synthétique stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALARONNE.**

Mille Etangs Sc : rencontre D4 poule C du 5 décembre **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Mille Etangs Sc : rencontre D5 poule D du 5 décembre **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Compétition :	D1	Poule :	A	N° de match :	23551422
Rencontre :	BELLEY Cs 1 – Marboz Esb 2				
Initialement prévu le :	20/11/2021	Heure :	20h00	Terrain :	Stade P. CHASTEL à BELLEY
Aura lieu le :	<u>21/11/2021</u>	Heure :	<u>14h30</u>	Terrain :	Stade G. COIFFET à BELLEY (synthétique)
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

Compétition :	D1	Poule :	A	N° de match :	23551436
Rencontre :	BELLEY Cs 1 – Porte de l'Ain Sc 1				
Initialement prévu le :	04/12/2021	Heure :	20h00	Terrain :	Stade P. CHASTEL à BELLEY
Aura lieu le :	<u>05/12/2021</u>	Heure :	<u>14h30</u>	Terrain :	Stade G. COIFFET à BELLEY (synthétique)
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

Compétition :	D5	Poule :	K	N° de match :	23917868
Rencontre :	Sermoyer Fc 1 – Cormoz St Nizier Fc 1				
Initialement prévu le :	20/11/2021	Heure :	18h30	Terrain :	Stade L.HUOT à SERMOYER
Aura lieu le :	<u>21/11/2021</u>	Heure :	<u>14h30</u>	Terrain :	Stade L.HUOT à SERMOYER
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 16 novembre 2021

Courriers clubs :

U18 :

Viriat Cs : rencontres U18 équipe 2 D3 poule F le samedi à **15h30**.

Bresse Foot01 : rencontre U18 D3 poule F du 20 novembre au **stade de la Fougère à CHEVROUX**.

Marboz Esb : rencontre U18 D3 poule F du 20 novembre prévue à 14h00 demande 15h00.

Essor Bresse Saône : rencontre U18 D3 poule F accord pour horaire **14h45**.

Essor Bresse Saône : rencontre D4 poule J du 20 novembre au **stade de la Chassagne à MANZIAT**.

Mille Etangs Sc : rencontres U18 D3 poule C du 27 novembre au **stade A. FAVROT à SAVIGNEUX**.

Suite au 6^{ème} tour de la coupe Gambardella ce samedi

la rencontre U18 D2 poule B **Marboz Esb 1 – Essor Bresse Saône 1** est reportée – date à confirmer

-

U15 :

Porte de l'Ain Sc : rencontre U15 D4 poule J du 11 décembre au **Stade E. LARGE à ST ANDRE DE CORCY**.

Mille Etangs Sc : rencontres U15 D3 poule E au **stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES**.

----- rencontres U15 D4 poule I du 12 décembre au **stade A. FAVROT à SAVIGNEUX**.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 16 novembre 2021

Hautecourt Romanèche As : rencontre senior F à 8 contre Thoissey Esvs samedi 18 décembre 15h00.

Thoissey Esvs : accord pour rencontre samedi 18 décembre.

Hautecourt Romanèche As : rencontre senior F à 8 contre Attignat As 2 vendredi 26 novembre 20h00.

Attignat As : accord pour rencontre vendredi 26 novembre.

Grp. Jeune Valserhône : rencontre U15 F **complexe sportif des Etournelles à CHATILLON de MICHAILLE.**

Bellegarde Co Fc : rencontre senior F à 8 poule B du 21 novembre stade R.PETIT de BELLEGARDE à 10h30.

FBBP01 : rencontres U15F du 20 novembre au **stade Municipal de PERONNAS** synthétique à 11h00.

Mille Etangs Sc : rencontre senior F à 11 poule A du 19 décembre **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Bresse Foot01 : rencontre senior F à 11 samedi 20 novembre **au complexe sportif de ST BENIGNE** (synthétique) 20h.

Bresse Foot01 : rencontre senior F à 8 samedi 20 novembre **au complexe sportif de ST BENIGNE** (synthétique) 16h00.

Attignat As : accord rencontre senior F à 8 samedi 20 novembre à 16h00 **au complexe sportif de ST BENIGNE.**

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : Déclaration des Joueurs

Clubs ayant répondu à l'enquête : 30 clubs

AIN SUD FOOT	CS LAGNIEU	FBBP 01
AMBERIEU FC	CS VALROMEY	FC SERRIERES VILLEBOIS
AS ATTIGNAT	CS VIRIAT	FOOTBALL CLUB VEYLE SAÔNE
AS MISERIEUX TREVoux	ESB MARBOZ	GJ VALSERHONE
AS MONTREAL LA CLUSE	ESSOR BRESSE SAÔNE	OL SUD REVERMONT 01
BRESSE FOOT 01	ESVS THOISSEY	PLASTICS VALLEE
BRESSE TONIC FOOT	FC BRESSANS	SAINT DENIS AMBUTRIX
CENTRE DOMBES	FC BRESSE NORD	FOOTBALL CLUB
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	FC DOMBES BRESSE	US ARBENT MARCHON
CS BELLEY	FC MAS RILLIER	US REPLONGES

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Rassemblement Départemental

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LE RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL du 24 Novembre à ST MARTIN DU MONT (14h/17h).

Joueurs convoqués pour le mercredi 24 Novembre :

CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	BARON	Loïs	29/05/2008
AIN SUD FOOT	BEN ABDELKADER	Badis	17/04/2008
AIN SUD FOOT	BOUJILA	Omar	22/01/2008
AIN SUD FOOT	CORBIN	Lucas	18/10/2008
AIN SUD FOOT	KASPARIAN	Ruben	02/01/2008
AIN SUD FOOT	MADRAK	Baptiste	16/05/2008
AIN SUD FOOT	OUEDERNI	Hayder	27/09/2008
AIN SUD FOOT	SALMI	Naël	19/04/2008
AS MISERIEUX TREVoux	DEMAUGE	Timothé	05/04/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHARPY	Noe	07/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	FONGARNAND	Erwan	12/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	SADA	Noah	15/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHARRO	Samuel	05/11/2008
BELLEY CS	LEMERRE*	Thomas	11/12/2008
CENTRE DOMBES	LECUYER	Evan	27/02/2008
COTIERE MV	MOREL	Valentin	02/05/2008
CS LAGNIEU	LAHEURTE	Maxime	19/06/2008
CS VIRIAT	FABRE PASCAL	Nolan	14/04/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	FOURNIER	Evan	24/07/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	PACCAUD	Julian	16/12/2008
FBBP 01	CIANCHETTI*	Loris	18/12/2008
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
FBBP 01	FARGETON	Lenny	08/02/2008
FBBP 01	KIJANKA	Yvann	01/08/2008
FBBP 01	LAURENT	Mael	02/02/2008
FBBP 01	PELLISSARD	Léo	07/03/2008
FBBP 01	SALAUN*	Noa	17/05/2008
FBBP 01	SOUMARE	Ibrahim	09/03/2008

FC VEYLE SAONE	GUERRY	Zack	22/01/2008
GJ VALSERHONE	DINGER	Teoman	22/10/2008
JASSANS FRANS FOOT	ALAPHILIPPE*	Titouan	10/06/2008
OLYMPIQUE RIVES AIN	VANLOOKE	Théo	18/05/2008
OYONNAX PVFC	DIA	Amadou	10/02/2008
OYONNAX PVFC	DIA	Hamady	01/08/2008
OYONNAX PVFC	EL FAIZE	Mohamed	24/04/2008
OYONNAX PVFC	GARMA	Rayen	03/02/2008
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes	03/01/2008
ST VULBAS/BERGES RH.	BENHADDAD	Yllian	26/06/2008

Joueurs conservés pour la reprise en 2022 :

AIN SUD FOOT	VANNIERE*	Aurélien	04/05/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	Sonny	05/04/2008
AS MISERIEUX TREVoux	VIELLEPEAU	Noé	06/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	JEANTEL	Owen	16/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
COTIERE MV	GOUTTEFANGEAS*	Mathis	18/09/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GOLLIN*	Lenny	18/03/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GARDETTE	Jules	04/03/2008
FBBP 01	AHTAF	Jibril	12/03/2008
FBBP 01	AKRAB	Naël	14/03/2008
FBBP 01	BESSY	Louis	23/06/2008
FBBP 01	BOUZIANE	Saad	27/03/2008
FBBP 01	PAYET	Ethann	05/01/2008
GJ VALSERHONE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
GJ VALSERHONE	CAPE	Kyllian	21/08/2008
St DENIS AMBUTRIX FC	ARNESANO	Hugo	19/01/2008

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE & JANVIER & FEVRIER

Module GB Initiation (Tous publics) : Samedi 04 Décembre et Dimanche 05 Décembre (District VIRIAT) – 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CRANVES SALES FC

BAUD Florian

FC LIMONEST DARDILLY SAISNT-DIDIER

CAMORS Guillaume

GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE

CANTONI Stafano

AS MISERIEUX TREVoux

DOS SANTOS MOREIRIA Renato

MILLIER Jean-Philippe

AMBERIEU FC

LLOP Rayan

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

TOU Sébastien

AS MONTREAL LA CLUSE

CHEVALLIER Gaetan

DISTRICT DE L'AIN FOOTBALL

MAZUY Arthur

CCF2 : Samedi 18 Décembre au Mardi 21 Décembre (District VIRIAT) – 21 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FOOTBALL TROIS RIVIERES

BAS Alex

JASSANS FRANS FOOTBALL

CAILLOT Cédric

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

NESME Mickael

AIN SUD FOOT

CODJO Fabien

CONCORDIA BELLEGARDE FC

EL OTTMANI Maher

O. SUD REVERMONT

FERREIRA DA COSTA Tiago

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

BUELLET Nathan

INGEGNERI Mathilde

M'SADEK Moez

YALCIN Kévin

CS BELLEY

HUGON Benjamin

PERNOD Morgan

PHILIPPON Nathan

SOUMARE Yaya

AS VEZERONCE HUERT

JUBAN Quentin

FC MAS RILLIER

MURAT Martial

SC PORTES DE L'AIN

TALOTTI Bernard

CS LAGNIEU

LAROCHE Jérémie

ESSOR BRESSE SAONE

MEUNIER GALFIONE Mathis

MEUNIER GALFIONE Yanis

CCF3 : Samedi 18 Décembre au Mardi 21 Décembre (District VIRIAT) – 24 Inscrits**Pré-inscriptions effectuées :****US NANTUATIENNE**

ACIKGOZ Emre

BEN KRAYEM Mohamed

US IZERNORE

AMARAL Cédric

DE MATOS Geoffrey

CS VIRIAT

ARFAOUI Mickael

ES GENAS AVIEU

MEISTER Mathias

CONCORDIA BELLEGARDE FC

BOEGLIN Sébastien

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01

MUFFAT JEANDET Vanessa

YALCIN Kévin

VALSERINE FC

BRUN Antoine

GALHAC Nathan

FOOTBALL TROIS RIVIERES

LACHARME Elise

PARIS Sébastien

PREHER David

ESVS THOISSEY

CANARD Jérémy

BOURG FO

RHALEM Issame

O. SUD REVERMONT

CARVALHO Maxime

ZAHIR Moulay

FC CURTAFOND CONFRANCON

TRIPOZ Simon

AS MISERIEUX TREVoux

FLEURANCE Jules

CS LAGNIEU

ABATTU Dylan

AS MONTREAL LA CLUSE

LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

ES REVERMontoise

VUILLOT Quentin

DISTRICT AIN

MAZUY Arthur

Module U13 : Samedi 12 Février et Dimanche 13 Février () – 1 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FOOTBALL CLUB

NUNES Filipe

CFF1 : Mercredi 16 Février au Samedi 19 Février (District VIRIAT) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CONCORDIA BELLEGARDE FC

BELGACEM Hichem

O. SUD REVERMONT 01

MENDEZ COSTA Francisco

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FOOTBALL TROIS RIVIERES

BAS Alex

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01

BUELLET Nathan

CHAGNEUX Emmie

KRIMOU Abdeltif

MAKUMBUNDU Edyvanio

OURAGHI Kamil

JASSANS FRANS

GONCALVES Justine

FC DOMBES

MOSENGO Loïc Abdel

IAFRATE Stéphane

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT »

Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements ...

U13

Championnat U13 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Rappel concernant l'arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum. Cette demande est obligatoire pour les équipes évoluant en D1 seconde et troisième phase comme elle l'est pour celles qui évolueront en Critérium de Ligue.

3^e Phase : Vous avez jusqu'au 18 Décembre 2021 pour engager ou retirer des équipes U13.

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Modifications

Retrait de Nantua 1 en poule H (D2)

La Poule O passe à 8 équipes mais vous ne jouerez que 5 journées sur les 7 prévues :

Aux 6 équipes déjà présentes dans cette poule, nous ajoutons Nantua 1 et Valserhône 5.

La journée N° 1 à la date de Noël et la N° 7 à la date du jour de l'An ne se joueront pas.

Poule U : Terrain de St Laurent indisponible

Journée du 27 Novembre, Bord de Veyle 2 reçoit St Laurent 1 à **15 heures** à Vonnas.

Poule W : Changement de lieu

Journée du 20 Novembre, Cormoz St Nizier 1 reçoit Marboz 3 à **St Nizier le Bouchoux** à 13 h 30.

Feuilles de match manquantes

Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 6 Novembre 2021

Poule B : Lagnieu 1

Poule F : Côtière Luénaz 1

Poule J : Côtière Luénaz 2

Poule K : Lagnieu 3

Poule N : Essor Bresse Saône 2

Poule Q : Berges du Rhône 3

Poule R : Entente Côtière Fém 5
Bressolles 1

Poule T : Jassans Frans 3
Essor Bresse Saône 5

Poule U : Essor Bresse Saône 3

Poule W : Cormoz St Nizier 1

A partir du 20 Novembre 2021, toute feuille de match U13 manquante sera amendée de 9 €.

Festival U13 Pitch

Qualifiés pour la finale Départementale qui se déroulera à Bellignat le 2 Avril 2022 .

GJ Valserhône, Plastics Vallée, Belley CS, Replonges, OL Sud Revermont, Misérieux Trévoux, Jassans Frans, Montréal, Bourg Sud, Thoissey, Arbent, Bresse Tonic Foot, Lagnieu, Bourg en Bresse Péronnas 01, Viriat, Ain Sud Foot

U11

Championnat U11 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (rubrique Championnat).

Attention il a été modifié.

Début des rencontres U11 à 10 h

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h

3^e Phase : Vous avez jusqu'au 18 Décembre 2021 pour engager, retirer des équipes U11 ou demander à changer de Niveau.

Modifications :

Poule K : Terrain De St Laurent indisponible

Journée du 27 Novembre, Replonges 3 reçoit St Laurent 1 à 11 heures à Replonges

Journée du 11 Décembre, Feillens 2 reçoit St Larnet 1 à 10 heures à Feillens.

Poule ZB : retrait de Plaine Revermont Foot 3

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.

Soit par : Un jeune du club recevant
 Un dirigeant d'une des 2 équipes
 Un éducateur d'une des 2 équipes

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

U9

Championnat U9 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U9 est sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT ».

Il apparaît aussi journée par journée.

Vous le retrouverez aussi dans la rubrique Championnat.

Début des plateaux U9 à 10 h ou 9h 30

Lorsqu'il y a des U11 et des U9 sur un même lieu, nous mettons les U11 à 11 heures et les U9 à 9 h 30. Vous pouvez si vous le désirez jouer toutes les rencontres à 10 heures. Merci de nous le préciser par mail.

3^e Phase : Vous avez jusqu'au 18 Décembre 2021 pour engager, retirer des équipes U9 ou demander à changer de Niveau.

Modifications

Poule D : Changement de lieu

Journée du 20 Novembre, le plateau se déroulera à Ambérieux en Dombes à 10 heures.

Poule G : Changement de lieu

Journée du 4 Décembre, le plateau se déroulera à **Tossiat**.

Poule I : Changement de lieu

Journée du 27 Novembre, le plateau se déroule à St Jean / Reyssouze.

Poule L : Changement de lieu

Journée du 20 Novembre, le plateau se déroulera à Nurieux à 10 heures.

Poule ZB : Changement de lieu

Journée du 20 Novembre, le plateau se déroulera à **Tossiat**.

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

U7

Championnat U7 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U7 sera sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT » dès que vous nous aurez fait part de ceux-ci.

Vous les retrouvez aussi dans la rubrique Championnat

Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h

Pas de report des plateaux

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.

Ne saisir **qu'un seul résultat** qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Important :

Il n'y a pas de plateau à Belley ce samedi 20 Novembre pour les équipes de la poule B du Bugey comme indiqué par erreur dans le calendrier U7.

Feuilles de match manquantes

Merci de nous les envoyer par mail

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérifications décennales des terrains

- Vérification du stade des Buclanes de Certines NNI 010690101 le 09 novembre 2021.
 - Classement en T6 jusqu'au 09 novembre 2031.

Vérifications périodiques des éclairages (toutes les deux saisons augmentées de deux saisons supplémentaires pour les éclairages LED)

- Vérification du stade de Gléteins de Jassans NNI 011940101 le 08 novembre 2021.
 - Classement en E6 jusqu'au 13 novembre 2023.
- Vérification du stade de Gérard REVERDY de Jujurieux NNI 011990101 le 15 novembre 2021 par Messieurs Bernard PELISSON et Guy MAGDELAINE.
 - Dossier à rédiger par la CDTIS pour transmission à la ligue.

Vérification d'une nouvelle installation après remplacement d'une pelouse naturelle par une pelouse synthétique

- Vérification du stade Jean Noël BOUVARD 2 NNI 013010102 le 15 novembre 2021 par messieurs François PELLET et Jean François JANNET accompagnés de Monsieur Roland GOURMAND, membre de la Commission Fédérale.
 - Dossier à rédiger par la CDTIS pour transmission à la ligue

Informations générales

Disposition de panneautique

Lorsque la configuration de l'installation sportive le permet, des panneaux publicitaires peuvent être installés dans les zones de sécurité augmentées, au-delà des zones de sécurité, en périphérie de l'aire de jeu.

Leur forme, leurs matériaux et leur mise en place sont conçus pour ne pas présenter aucun risque pour les joueurs ou le public. En conséquence, ils ne présentent pas d'arêtes ou de parties saillantes, et ne doivent ni obstruer ou gêner les issues d'évacuation des spectateurs.

Les règles techniques de sécurité à respecter sont les suivantes pour tous types de panneaux verticaux rigides :

- Hauteur de 70 à 100 cm au-dessus du niveau du sol, à coordonner avec la ligne de visibilité.
- Distance minimale des lignes de touche : 3,50 m.
- Distance minimale des lignes de but : 3,50 m.
- Distance minimale des montants de but : 4,50 m.
- Distance minimale des filets de but : 1 m.
- Les accès de secours doivent rester disponibles.

Pour la CDTIS : JF JANNET